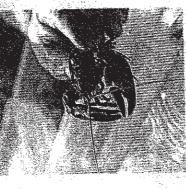
Qualité de l'eau : oui, mais pas qu'à Belfort

France Nature Environmement ne se place pas en opposant au projet «berges de la Savoureuse», mais en expert. « Nous réaffirmons notre objectif commun avec celui de la directive-cadre sur l'eau (DCE) » pose en préambule Gérard Groubatch, président de cette fédération d'associations: « Atteindre le bon état écologique ».

Pour cela, dans l'idéal, la Savoureuse devrait être reprise sur l'ensemble de son tracé. « Il apparant indispensable de mettre en ceuvre une restauration morphologique ambitieuse de la Savoureuse sans se contenter de simples mesures de diversification des écoulements », estime FNE.

des ecoulements », estude i i ver Trois autres points devraient être pris en compte : la continuité piscicole, la continuité sédimentaire, ainsi que la constitution d'un lit mineur biogène adapté au niveau d'étiage. Ce qui signifie : des habitats diversifiés sur l'en-



L'écrevisse, indicateur de santé de Peau. Photo d'archives ER

semble du tracé pour la fatme et la flore, ainsi que des variétés nombreuses d'espèces, et un lit adapté en période de sécheres se. « Seule la prise en compte de l'ensemble de ces actions permetra de contribuer à atteindre ce bon état écologique » conclut FNE. Il invite évidemment à lutter en parallèle contre les di-

verses pollutions qui affectent la qualité de l'eau. Dont les pollutions régulières générées par les eaux usées, les eaux de ruissellement et eaux pluviales, ou l'es rejets des stations d'épurations, insuffisamment filtres pour être

réguler. M - Groubatch myite à semble des services rendus (grafuitement) par la riviere et a ne rer, en concertation avec tous les acteurs. Institutions publiques, D'après FNE, l'amélioration de dre à la rivière des chances de se regarder de façon urgente l'enoas renoncer d'office à l'améliolargement agressée, générant des la qualité de l'eau devrait démarrer en amont de Belfort pour atteindre les diverses causes, et ren-Habitat aquatique degrade, augmentation de la température d'étiage, qualité de l'eau exécrable: Peau de la Savoureuse est carences et des déséquilibres. élus, mais aussi associations.

La continuité écologique, qu'est-ce que c'est?

sion des zones naturelles création de seuils et de barrage sans d'inondation, suppression des prévoir de franchissement piscicoest laisser libre la rivière » résume bonne santé, présente d'office une vent modifiée par l'homme, chere... « La continuité écologique, continuité écologique. Elle est sou-La continuité écologique est une écologique quand les espèces d'une rivière peuvent se déplacer librement, quand la rivière peut suivre son cours naturel, et que les sédiments circulent eux aussi sans enraye. Une rivière naturelle, en chant à la domestiquer: suppres néandres, ajout d'enrochements notion introduite par la directivesur l'eau et les milieux aquatiques LEMA) en 2006. Il y a continuité 2000. Elle a été reprise par la loi cadre sur l'eau (DCE) en

Marie-Eve Belorgey, à l'ABPN. Dans le cas de la Savoureuse, la continuité écologique a été rompue



Les seuils empêchent le poisson de circuler. Photo Christine DUMAS

depuis un siècle par divers aménagements. Les trente demières années ont eu un impact certain. « Chaque fois que l'homme veut forcer un écoulement, il crée d'autres problèmes par des réactions en chaîne ». Le projet actuel prévoit l'arasement, au moins partiel, des six seuils dans le lit de la Savoureuse : une nécessité pour rétablir la libre circulation de l'eau. Autre problème : l'absence d'entretien de la part des riverains, censés intervenir jusqu'au milieu du lit.

Fob beau, et bas assez utile

LEST REPUBLICAN

10 OCT. 2017

Le « bon état écologique » est recherché. Le 23 octobre

a directive-cadre sur l'eau

ective-cadre sur l'eau

Elle vise la protection des ressources en eau et de l'envi-

2000, l'Europe adoptait la di-

connement, la réduction des collutions, l'utilisation durable 'atténuation des effets des

le l'eau, l'amélioration de l'état des écosystèmes aquatiques et nondations et sécheresses. D'où la mise en place de sché-

mas directeurs d'aménagement

GE) visant le bon état pour...

et de gestion des eaux (SDA-

posent sur des relevés physicochimiques, l'écologie, l'hydro-

morphologie.

Les indicateurs de qualité re-

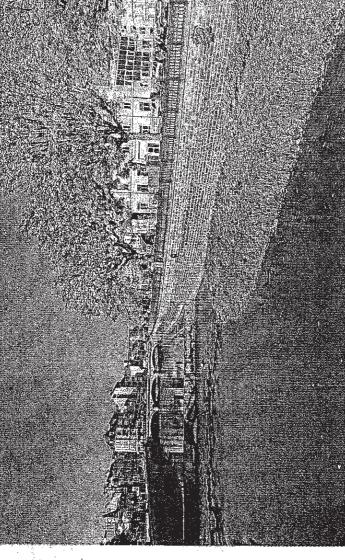
'ensemble du lit de la rivière. Faut-Savoureuse. La principale : pas de d'aménagement des berges de la Il que le projet change d'échelle? Onze critiques de France Nature Environnement sur le projet continuité écologique sur

beau » en centre-ville, mais rée. Alors que la Ville de Belfort a lancé une consultation sur son proour résumer, on va « faire la qualité de l'eau de la Saet « les berges de la Savoureuse » (clôture le 15 octobre), France Nature Environnement vient de prendre position. L'association n'est pas opposée au projet, mais insiste sur l'importance de procéder à des voureuse ne sera pas assez amélioravaux « utiles ».

Continuité écologique

Ses critiques portent sur onze points. La continuité écologique est le principal : « Si le projet amé-Savoureuse n'est pas amélioré, il n'y a pas de création de méandres liore la situation au niveau des sept seuils'à modifier, le reste du lit de la

pour calibrer le projet est 1990. Or, le débit retenu cubes par seconde relevés lors de la crue de mètres 165 m³ par seconde.



difficile, en ville, de concilier promenade sur les berges et qualité de l'eau en raison du caractère torrentiel de la Savoureuse : son débit varie beaucoup tout le long de l'année. Photo Christine DUMAS

var exemple » note Marie-Eve Beorgey, présidente de l'ABPIN (Asrépondant à la directive européensociation belfortaine de protection logique devrait être une priorité, He comprend la restauration des qualités de la rivière et une meilleuations. Or, ici, le point central de la le la nature). Or, la continuité écoe biodiversité, contribuant en oout de chaîne à la santé des popurenaturalisation de la rivière est nexistant ou peu traité, et aucune réflexion globale n'est engagée sur te de l'an 2000 (fire en encadré)

la santé écologique de la Savoureuse, estime l'association.

Inondations

« La prise en compte du risque est trop limitée » remarque Mª Bement en cause le débit de 209 m³ terrible crue, « Aucune procédure Deuxième mot-clé: inondations. lorgey: « Le dossier remet notampar seconde relevé en 1990 ». Personne, à Belfort, n'a oublié cette n'est indiquée pour mettre en sécucité l'accès à la promenade en cas de crue » remarque Mme Belorgey.

ton et de ses affaches, à un niveau rait pas du tout améliorée » pour-«La promenade, dans le lit de la très bas. De grandes rampes d'acqui sont nombreux à emprunter la tion d'un grand amphithéâtre était cès seront nécessaires, et de grands maintenue. « La circulation ne se-Troisième mot-clé: accessibilité. Savoureuse, est constituée de béescaliers ». Quant aux cyclistes, piste cyclable des quais, ils devraient faire un détour si la créa-Accessibilité à vélo et à pied

pourront en sortir facilement à gagés dans la « promenade » ne cause de « sa présence au fond de a rivière » relaie l'ABPN.

Qui conclut un intérêt limité de cons, sans plus-value par rapport à 'existant. Enfin, le coût de 18 milcette promenade sur certains tronions d'euros prévus est jugé exorbiLe cœur de l'enjeu, qui est l'améioration de cette eau destinée à finir au robinet d'une cuisine, reste à atteindre.

suit Mme Belorgey. Les piétons en-

Textes Christine RONDOT

Berges : le quai Vauban s'inquêt

le projet d'aménagement d'une commerçants de l'artère. Selon eux, les travaux ne vont guère améliorer l'attractivité du promenade le long de la Savoureuse inquiète les centre-ville.

ruction de la passerelle des sifs mais ils traduisent l'inquiétude ment des berges dans la Savoureuettres, dans ce secteur, l'opération « Nous nous demandons com-' e projet, s'il se réali-Patty's Plum sont peut-être excesdes commerçants du quai Vauban se. Outre la démolition et la recons-⁄ise à créer une promenade en conse, provoquera no-• tre mort. » Les prooos de Sophie Taglioni du magasin suscitée par le projet d'aménage rebas de l'actuelle piste cyclable.

promenade n'est-elle pas Carole Bourquin, libraire encorbellement le long de la Savoureuse? » Pourquoi la réalisée en

iois qu'ils auront perdu l'habitude ment nous allons survivre pendant les travaux », explique Sophie Tasouffert de la modification du plan de circulation et de la restructura-On craint maintenant que le chanier dissuade notre clientèle de venir jusqu'à notre magasin. Et une glioni. « Certains d'entre nous ont ion du réseau de bus Optymo II. de nous rendre visite, il sera diffici e de les attirer à nouveau. »

Nous ne sommes pas à Paris. Les ner préfèrent se rendre à l'étang magasin perdra sa lisibilité après es travaux. «Si les promeneurs ment qui ne consiste qu'à doubler a piste cyclable actuelle. Persondes Forges ou au Malsaucy plutôt Dans L'atelier d'Aline, Alina Drouard est persuadée que son sont en contrebas du quai Vauban, ls ne remonteront pas pour s'arrêer dans nos magasins », dit-elle. « Tout cela à cause d'un aménage nellement je n'en vois pas l'intérêt. Belfortains qui veulent se prome qu'au centre-ville. »

Un entretien onéreux?

ville et de ses commerces. « J'ai l'impression que cette municipalité empreinte avec un investissement cherche à marquer la ville de son Alina Drouard doute que le projet améliore l'attractivité du centre-

après les crues de la rivière. « Il faut

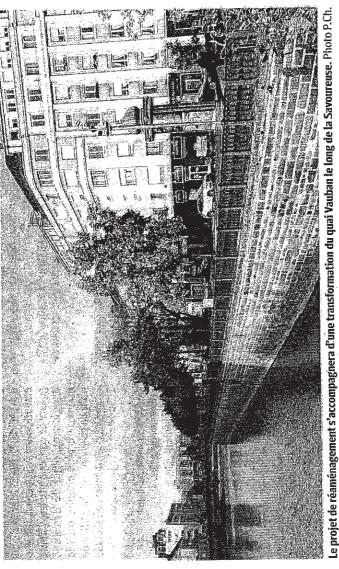
iussi se demander si les prome

olique à la Maison du peuple et

N.D.L.R.: le projet a fait l'objet d'une présentation en réunion pu-

voitures en épis que sur des places dans les conseils de quartier), ont relevé que le nombre de places de parking allait baisser avec la suppression de la contre-allée et la ransformation des places en épis « Chacun sait qu'on gare plus de oarallèles au trottoir », conclut Caet stationnement longitudinal. role Bourguin.

Pascal CHEVILLOT



neurs l'emprunteront pour voir des rats, des cadavres de canards, des déchets et des mauvaises herbes », interroge-telle. «Et s'il n'y aura ban, qui se plaignent du manque de Les commerçants du quai Vaucommunication sur ce dossier oas des squats sous les ponts!» 'entretien de la berge sera onéreux ole de consacrer les crédits à des fait ses petits calculs. D'après elle, nellement je crois qu'avec la cononcture actuelle, il serait préféra-Carole Bourquin, de L'Olybrius, majeur », souffle-t-elle. « Personactions pour le maintien et la redynamisation du commerce. »



BELFORT

Les Belfortains sont appelés à consulter le projet d'aménagement des berges de la Savoureuse. Photo Lionel VADAM > CA

> CAHIER LOCAL



Archives E.R.

Questions à

Jean-Marie Herzog Adjoint au maire

« Les 700 pages du dossier sont en mairie »

Le dossier est consultable pendant 30 jours seulement, c'est-à-dire jusqu'au 15 octobre 2017. N'est-ce pas un peu court pour le public?

Nous suivons la procédure, diligentée par la préfecture. Elle prévoit un mois de délai pour consulter le dossier et rédiger éventuellement des remarques.

Le public peut donc faire ses observations en mairie, mais par internet?

Le registre se trouve dans les locaux de la mairie.

Le public peut y consulter les 700 pages du dossier de demande de permis d'aménager des berges de la Savoureuse déposé par la commune de Belfort.

La demande de permis est aussi mise à la disposition du public par voie électronique jusqu'au 15 octobre.

Chacun peut prendre connaissance du dossier jusqu'à cette date, et consigner éventuellement ses observations sur le registre disponible au service Environnement de la ville de Belfort, via le site internet belfort-officiel.com/consultation.

Au terme de la mise à disposition, le maire de Belfort statuera sur la demande de permis d'aménager par arrêté:

Que contient le dossier?

La demande de permis d'aménager datée du 28 février 2017, l'ensemble des pièces annexées à la demande de permis, l'étude d'impact, le projet étant soumis à évaluation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale est disponible sur le site internet de la DREAL: http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr rubrique Evaluation environnementale/Projets)

Et ensuite?

Le dossier sera déposé en préfecture.

Viendra la saisine du tribunal administratif, par la préfecture toujours, qui désignera plusieurs commissaires enquêteurs ouvrant une commission.

À quelle-échéance?

L'enquête sera lancée début novembre, pour un mois.

Dans l'immédiat, comment consulter le dossier?

Sur internet, à l'adresse : belfort-officiel.com/consultation ; également au service Environnement de la ville de Belfort situé rue Jean-Pierre Melville à Belfort du lundi au vendredi aux horaires suivants : 9 h 00 – 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30 (Tél : 03 84 54 24 86). Le public trouvera une version sur support papier ainsi qu'un poste informatique pour consulter la version dématérialisée.

En cas de questions?

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du service environnement aux horaires mentionnés ci-dessus, par courriel à l'adresse suivante: belfort-officiel.com/consultation ou par téléphone au 03 84 54 24 86.

Christine RONDOT

Dhanna da r

Phasage des travaux

Le phasage des travaux et les contraintes budgétaires nécessiteront de répartir le chantier sur trois ans, entre avril 2018 et octobre 2020. Chaque tranche nécessitera un minium de trois mois d'intervention. Partant de là, le planning, communiqué à titre indicatif, prévoit de travailler les seuils de la rivière en période d'étiage. Les travaux dans la rivière du type confortement de quai, création d'épis, et protection des piles de pont nécessiteront d'être effectués dans une période favorable.

L'obligation de favoriser la migration du poisson

D'après la municipalité, le projet d'une promenade sur les berges de la Savoureuse est né de la nécessité de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires. En application d'une directive européenne, un arrêté préfectoral du 19 juillet 2013 impose aux communes, de faciliter une meilleure circulation de l'eau, de favoriser la remontée de la faune piscicole en vue de sa reproduction, dans les rivières classées dans la liste 2 (cours d'eau à restaurer). La Savoureuse est concernée par cette directive, entre le ruisseau du Verboté et l'Allain. Pour s'y conformer, la ville a réfléchi à la modification des cinq seuils du cours d'eau, à « la renaturation » de son lit et à l'amélioration de sa qualité écologique, tout en protégeant les riverains de ses fortes crues. Ces trois objectifs marquent un tournant dans une approche teintée de défiance que la ville a entretenue, pendant longtemps, avec sa rivière. Elle l'a encouragée à maîtriser son débit par « la chenalisation » de son cours, le détournement de son lit et la construction de barrages successifs. La ville se réconcilie avec la Savoureuse, avec

un projet que ses détracteurs jugent trop ambitieux. Ceux-ci déplorent un bétonnage excessif de la Savoureuse, des aménagements inutiles et un coût prohibitif. Celui-ci est en effet estimé à près de 18 millions 'd'euros. Sur l'estimation hors taxe, soit 15 millions, la ville espère recueillir 7 millions hors taxe de subventions Pour prévenir de nouvelles oppositions, la politique de communication municipale ne parle plus que des 8 millions qui lui restent à financer. C'était le cas lors de la soirée « Belfort atout pour plaire », à la salle les fêtes.



Le secteur Denfert-Rochereau. Document D.R.

#HONSTHOSENASAONE

Sept plantes invasives

Les études du cabinet Egis ont révélé la richesse faunistique et floristique de la Savoureuse dans la traversée de la ville. Par exemple, il a dénombré 157 espèces végétales. Parmi elles, sont répertoriées sept espèces exotiques invasives dont trois présentent un fort risque d'expansion sur les berges de la Savoureuse. La plus célèbre d'entre elles est la renouée du Japon. Elle est présente sur l'intégralité des berges. Son expansion a l'inconvénient de menacer les autres variétés et la biodiversité. Des robiniers ou

faux acacias ont aussi été observés dans les haies sur le tracé. Enfin des balsamines de l'Himalaya peuplent les zones alluviales.

Faune

L'étude a révélé l'existence d'une seule espèce de chiroptère (chauve-souris). Il s'agit de la pitrelle commune. Les observations ont identifié des rats musqués et des rats surmulots ainsi que 37 espèces d'oiseaux, dont l'étourneau sansonnet, la fauvette à têtes noires, le canard colvert, le héron cendré, la bergeronnette des ruisseaux ou en-

core le martin-pêcheur d'Europe, le moineau ou le pigeon. Ces oiseaux côtoient quatre variétés de papillon, trois espèces d'insectes à corps allongé (Odonates) et trois espèces d'orthoptères (sauterelles ou grillons).

Poissons

La fédération de pêche a répertorié des perches soleil, des perches communes, des chabots, des truites de rivière, des goujons, des brochets, des barbeaux fluviatiles, des lamproies de planer et des vandoises mais aucune anguille.

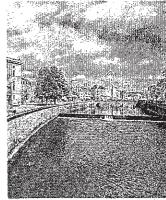


Photo d'archives ER

- 1 OCT, 2017

Savoureuse : ses berges soumises à l'enquête

Jusqu'au 15 octobre, le permis d'aménager de la promenade le long de la rivière est soumis aux Belfortains. Les documents dévoilent des yariantes sur le projet initial dont la modification de l'amphithéâtre Foch.

es Belfortains peuvent consulter le permis d'aménager 🕶 de la promenade le long de la Savoureuse, soit au service environnement de la mairie soit sur internet. Jusqu'au 15 octobre, ils peuvent émettre observations, suggestions ou critiques. Le dossier est mis à leur disposition dans le cadre d'une enquête publique. Cette phase d'enquête publique est l'occasion de consulter l'étude d'impact, l'avis de la Dreal et l'étude du cabinet Egis. Leur lecture monte l'évolution de cet aménagement. Parmi les points qui ne changent pas: les objectifs. Selon ses instigateurs, ce projet doit rendre la ville plus attractive et permettre aux Belfortains de se réapproprier leur rivière. Pour y arriver, la ville envisage la création d'une promenade en rive gauche sur deux linéaires. Le premier de 480 mètres est prévu entre l'aval du pont du Magasin et l'amont du pont Carnot et le second de 620 mètres entre la passerelle

Nous avons apporté des modifications au projet qui tiennent compte de suggestions des Belfortains. » Damien Meslot maire

des Arts et le pont Richelieu. Aquelle ques centimètres seulement au-des sus de l'eau, cette promenade sera submersible en cas de crues ce qui la rendra accessible d'avril à octobre. Sa réalisation s'accompagnera de la reconstruction des passerelles des Arts et des lettres, la restructuration du quai Vauban, la réalisation de rampes d'accès, la réfection de l'entrée du square du Souvenir et la consolidation des fondations de quais et de pont.

« Nous avons apporté plusieurs modifications au projet initial », indique le maire Damien Meslot, « pour intégrer les propositions et des remarques de Belfortains en réunions publiques. »

Des gradins

Parmi ces modifications, la municipalité abandonne l'idée du grand amphithéâtre Foch au niveau du square du souvenir. Ce changement n'est pas étranger à la réprobation qu'il focalisait auprès d'une partie des Belfortains. Elle l'a

moins massive. Avec leurs nouveaux parements, le but est de favoriser leur intégration paysagère tout en se conformant aux recommandations de l'architecte des Bâtiments de France et aux remarques d'autres services. Ces gradins seront raccordés à l'entrée du square par une liaison piétonne. En revanche, la construction d'autres gradins en rive droite à proximité de la maison des arts a été abandonnée. Auniveau de Vauban, il a été étudié la possibilité de rentrer la promenade dans le quai. Cette solution alternative a conduit à la suppression d'un niveau de déambulation, tout en intégrant les prescriptions du plan pluriannuel de protection des risques d'inondations. Autre modification: la stabilisation des berges entre les ponts Richelieu et de Gaulle est abandonnée, pour les laisser en proie à l'érosion. Avec traitement sélectif de la végétation et dessouchage des arbres menacants.

Pascal CHEVILLOT



Au niveau du secteur Atria Fréry, la promenade offrira une autre perspective sur la Savoureuse. Document DR

Des résultats dans les clous

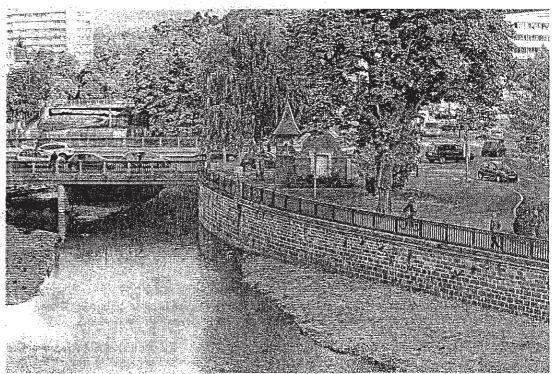
Les dépenses de la Ville de Belfort en 2016 ont été conformes aux prévisions. La majorité s'en réjouit. L'opposition met en garde au sujet de l'avenir en s'inquiétant du niveau de la dette.

ébastien Vivot, le premier adjoint chargé des Finances, était content de lui lors du dernier conseil municipal. Les chiffres de l'année qui vient de s'achever sont proches des prévisions, ce qui n'avait pas toujours été le cas à Belfort. Les dépenses courantes sont en recul de 979 000 € par rapport à 2015 (- 1,65 %). Il estime qu'une augmentation de 926 000 € de la masse salariale est un bon résultat pour une année qui a vu l'augmentation du point d'indice et la réforme indemnitaire. La Ville a dépensé 65,3 millions d'€ en 2016 et a eu 73,7 millions d'€ de recettes.

L'investissement a été de 17,6 millions, après 14,5 millions en 2015. Les plus grosses dépenses ont concerné la rénovation de la salle des Fêtes (2,98 millions) et les vestiaires du stade des Trois-Chênes (1 million).

Sébastien Vivot évoque une gestion « de bon père de famille » et une « dette contenue ». L'encours était de 69,7 millions au 31 décembre 2016, contre 68,9 millions en 2015 et 71,3 millions en 2014.

Samia Jaber (PS) conteste cette présentation. Elle reconnaît les



Le projet de promenade le long de la Savoureuse divise. Photo Christine DUMAS

bons résultats mais avance qu'une bouffée d'air financière a été donnée par la vente de patrimoine immobilier appartenant à la Ville pour 1,2 million : « C'est un fusil à un coup ». Elle critique la politique menée en matière de subventions et s'en est prise à la « légèreté du maire » dans sa décision d'ouvrir des salles intergénérationnelles aux Glacis et aux Résidences. Pour cette dernière salle, elle estime qu'elle

est devenue « une zone de non droit » et que « cela se finira mal ».

M^{me} Jaber a également indiqué qu'elle considérait le projet de promenade le long de la Savoureuse comme « inutile » et hors de portée des capacités financières de la Ville.

Damien Meslot a rétorqué que la « catastrophe dans les quartiers était le taux de chômage » en imputant celui-ci au gouvernement.

millions d'€. C'est ce qui est resté à la Ville en 2016, une fois les factures payées. 7,5 millions ont été dépensés en investissement (travaux etc.)

Savoureuse : le dossier à la préfecture

Un nouveau pas vers la réalisation du projet d'aménagement des berges : le dossier a été déposé mardi à la préfecture. La Ville s'attend à avoir « une année d'ajustements ». France Nature Environnement demande plus pour la qualité de Peau.

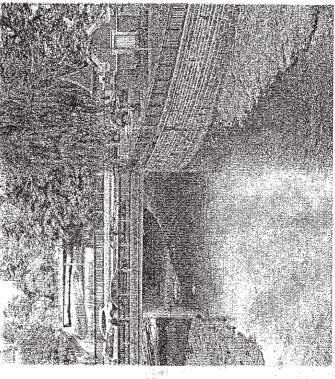
e dossier a été dépose mardi à la préfecture, a 14 h 30. » Jean-Marie Herzog, adjoint au maire charge des travaux, fait avançer le projet d'aménagement des berges de la Savoureuse à l'issue d'une série de rencontres qui ont permis d'améliorer les solutions préconisées. « Il faut compter une année désormais de formalités administratives diverses avant de passer à la réalisation. » Le

ms par seconde : tel était le débit de la Savoureuse en crue en 1990. Une rívière à caractère torrentiel.

projet est ambitieux : il prévoit la création d'une promenade piéton-« support pour l'entretien des fuainsi que « la restauration de la coninuité piscicole et sédimentaire », rel. Impact sur la Savoureuse telle nution du fond du lit. Montant des ,339 pour la reconstruction des ne « attractive pour les habitants », urs aménagements en rivière », que nous la connaissons : une dimiravaux annoncé le 15 décembre. 5,814 pour les travaux en rivière et ors du « relevé de conclusions » ; 13,805 millions d'euros hors taxes, lont 6,149 pour la promenade, et la diversification du milieu natu asserelles.

sviter l'altération de la rivière

Differents partenaires ont été consultés, selon leurs spécialités à l'issue d'un premier débat public : la direction départementale des territoires pour la diminution des remblais, l'architecte des bâtiments de France pour le maintien des gardecorps en grès rose, l'office national de l'eau et des milieux aquatiques pour l'aménagement de seuils, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, pour la réglementation, et



« On n'est pas près de voir des truites dans la Savoureuse si rien n'est fait », alerte Gérard Groubatch. Archives Christine DUMAS

France Nature Environnement pour la diversification du milieu naturel. FNE90 qui demande plus encore pour la biodiversité dans la rivière et la qualité de l'eau à l'issue de ce troisième comité technique. Si

l'association réaffirme son « objectif commun avec celui de la directive-cadre sur l'eau », elle alerte sur le besoin de restaurer morphologiquement la rivière, dès Chaux et Sermamagny. « Il est aussi néces-

saire de lutter parallèlement contre es pollutions diverses. » Eaux usées; eaux de ruissellement mélanzées et station d'épuration en cas de ortes pluies. « La rivière a aussi besoin d'être méandrée en amont au Champ de Mars », précise Gérard qui s'inquiète d'une qualité d'eau « exécrable » et de l'augmentation de la température d'étiage conduisant à un déséquilibre des espèces. Il demande « qu'aucune solution ne soit écartée pour lutter contre cement ou l'équipement des seuils sable » indique-t-il, pour la migra-'altération de la rivière ». « L'effaest une phase de travaux indispenion des espèces. FNE90 affirme é du linéaire de la Savoureuse ». La Groubatch, président de FNE90. qu'il est « urgent de mesurer l'amoleur des dégradations sur la totali-Savoureuse, difficile à « domestiquer », du fait de son caractère tor

Ala question de julie De Breza, Ala question de julie De Breza, conseillère départementale, sur la modification des débits de crue de 1990 indiqués dans le dossier, Jean-Marie Herzog répond que les hydrauliciens porteurs du projet ont vérifié les débits de référence.

Christine RONDOT

© L'Est Républicain, Vendredi le 10 Février 2017 / Belfort-ville / Belfort Droits de reproduction et de diffusion réservés

France Nature Environnement dans ses murs



Gérard Groubatch

Président de France Nature Environnement du Territoire de Belfort

France Nature Environnement vient de s'installer dans des locaux de l'avenue Jean-Jaurès. Auparavant, le siège de l'association se trouvait au domicile de son président, Gérard Groubatch, à Lepuix.

Gérard Groubatch

Président de France Nature Environnement du Territoire de Belfort

Pourquoi vous être installés à Belfort, dans des locaux qui ont pignon sur rue ?

« Le problème, c'est qu'à Lepuix, les gens ne venaient pas nous -rencontrer. Et quand on organisait des réunions, Lepuix, c'était loin.

Alors l'Association belfortaine de protection de la nature (ABPN) nous prêtait son local, rue de Brasse. Donc, ça répond à une demande des adhérents. Et c'est un peu une obligation, si on veut du contact avec les gens. On a une belle vitrine, ici. Les gens s'arrêtent, regardent nos affiches, entrent, demandent ce que l'on fait. Ce local, c'est une façon de se faire connaître. »

Vous allez donc tenir une permanence dans ce local du 132 de l'avenue Jean-Jaurès ?

« Tout à fait. Marie-Aline Boichot, notre chargée de mission, travaille à temps plein pour l'association, et elle se trouve au local du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. »

Vous souhaitez vous faire connaître, pour attirer de nouveaux adhérents?

« Non, pas forcément. Parce que notre but est surtout de fédérer des associations de protection de l'environnement sur des projets communs ou des actions militantes. Mais si des particuliers veulent nous rejoindre, il n'y a pas de souci. »

Justement, quels sont les actions ou les dossiers sur lesquels vous allez travailler cette année ?

« Nous travaillons sur le dossier de la carrière de Lepuix. Nous avons adressé une requête au tribunal administratif pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral qui autorise l'extension de la carrière.

Nous faisons également de l'information sur la lutte contre les pesticides, sur les compteurs communicants. »

Et qu'en est-il du dossier du projet d'aménagement des berges de la Savoureuse ?

« Pour le maire de Belfort, nous sommes un peu « la mouche du coche ». Et nous n'avons pas été invités aux premières réunions publiques qui présentaient le projet. Malgré tout, nous avons fait part de quelques remarques, dont la Ville a tenu compte. Mais le projet modifié, présenté en décembre, n'est pas pour nous satisfaisant.)»

D'autres projets?

« Un gros boulot cette année va concerner le projet d'aménagement du site de l'hôpital, au centre-ville. Dans le cadre d'un programme d'action, la fédération régionale va organiser soit un débat public, soit une table ronde, où France Nature Environnement va exposer ses vues, au sens de la protection de la nature. »

Propos recueillis par Myriam BOURGEOIS

Savoureuse. et meilleure?

Pollution, mortalité des vivante, et en bon état? poissons, dégradation comment profiter du retrouver une rivière projet municipal de du lit de la rivière Savoureuse pour promenade à la État des lieux.

> LIKEL DEPTHETICABL 12 OCT, 2016

voureuse était per-turbée. La rivière a été rectifiée pour les besoins de En 2016, de quoi souffre-t-elle ? Quelles sont les solu-tions préconisées ? Marc di soir au débat public pro-posé par France Nature En-vironnement (FNE) à la Hannotin, responsable technique de la Fédération homme: plus droite, plus de Belfort. Les pollutions Maison du peuple. Il ne pa-raît pas insurmontable d'ajouter au bon endroit ga-lets et graviers, et d'adapter des seuils pour qu'ils ne faslarge. Elle a pris la forme d'un canal dans la traversée la pêche et la protection du milieu aquatique, propose n 1760 déjà, la Sadu Territoire de Belfort pour des pistes. Il était invité mar-di soir au débat public proont aussi abîmé sa gualité.

dans le passé, et agir sur la largeur excessive de la Sa-voureuse. Cet ensemble for-Rochers, galets, graviers, sa-ble, herbes, donnent une hétérogénéité attractive aux espèces. Ils sont donc à favopente, qui a été modifiée 1. Fond de l'eau à améliorer, bitat nécessaire à la diversité. Mais il faut aussi traiter la riser pour une qualité d'hame de fortes perturbations. rrage sent pas ba

Photo Christine DUMAS . La santé de la Savoureuse est lièe à de nombreux facteurs en chaîne : il faudrait qu'elle soit moins linéaire, qu'elle ait plus de pente, que la nes, perches soleil et pois-5. Continuité écologique à restaurer. Il faudrait que la gue bleue lors des canicules. rivière puisse circuler à noufaune ne soit plus bloquée par les seuils et que les sédiments accumulés puissent s'évacuer. par le bifume qui renvoient tout dans la rivière puis dans ques trop imperméabilisés es nappes. 2. Qualité de l'eau a revoir. Une forte densité de popula-tion favorise la pollution, ainsi que les rejets des eaux Oualité de l'eau à revoir.

3. Quantité d'eau à réguler. Etiage en été, crues au prinzinc), même en faible quan temps et des sols périphéri

sé par une eau plate, sans vitesse, qui absorbe davanpeuvent se sauver à cause des seuils) en été et l'appari-tion de bactéries ou de l'al-4. Thermie de l'eau à corriger. L'effet miroir est favoritage la chaleur. D'où la mor talité des espèces pluviales : lavant les routes et le sol, ils contiennent des taux lourds (arsenic, cuivre, substances toxiques et mé-

tablissant de la pente et des habitats diversifiés : retour veau, en corrigeant les seuils qui empêchent les poissons de changer de secteur, en réau point 1. (qui ne

6. Espèces exogènes. La vul-nérabilité de la Savoureuse profite aux espèces exogè-

té de l'eau, dépendante de la diversité, importe autant pour les poissons que pour les humains. La Savoureuse sons-chats, plus résistantes n'est donc pas une affaire de que les espèces d'origine, ni seulement de prome-neurs. pêcheurs, ni de naturalistes, comme la truite. Or, la quali

Christine RONDOT



Internated to Periat

chef de projet chez Teleos (Suisse) -tydrobiolog

«La Savoureuse ? Dans le cercueil, il ne lui manque plus que le couvercle. On ne peut

pas faire l'impasse sur la qualité de l'eau »

baigner dans une riviere environnemental permettant Pourra-t-on un jour se Cest ce vers quoi les villes. doivent tendre oun aspect promenade, un aspect paysager favorisant la en centre-ville?

- Quei est le problème menant à une eau propre : actuellement? volci un objectif. des rivières

nondations. Ce divorce entre d'années, on les prend pour des égouts et une poubelle. recouvrir pour éviter les En plus, on a voulu les Depuis une centaine

aujourd'hui est la qualité de

ouverte. Le véritable enjet

'eau.'On ne doit pas oublier

la rivière, ce sont les

la ville et la riwère est un eproblème. Il faut les remarien. N'oublions pas que les villes se sont installées au bord de

pollutions, en amont en - Et la Savoureuse ? Elle a vous vous y baigner avec vos enfants? Je partage le slogan se baigner dans les rivières sans se poser de questions » de FNE qui dit « On voudrail manque le couvercle. Irlezaval, mais sa qualité connu de nombreuses Moi l'ajoute : et la bouche - Dans le cercueil, illui s'est améliorée?

poliution. Des berges douces

baigner sans craindre la

aux espèces de vivre, mais aussi aux enfants de se

polssons. La Savoureuse n'est rejets des tollettes et eaux de Mon bureau d'etudes Téleos sediments et des poissons. La pas bien le projet. Je me suis empechent la circulation des ol européenhe Impose, dans de la Ville, mais je ne connais surtout lorsqu'un seul égout unitaire déverse eaux usées a repondu a l'appel d'offres priori, Il faudrait penser à pas toulours bien traitée. - Que pensez-vous du e cadre du Grenelle de 👚 berges de l'Allan a Delle. disparition d'Ict a 2018 supprimer les seuils aui occupé en revanche des 'environnement, leurprojet belfortain? pluie dans la rivière que les vrais propriétaires de

Gérard Groubatch

Président de France Nature Environnement (FNE) 90

« Profiter du projet municipal »

- Vous immiscez-vous dans les affaires municipales?

 Pas du tout, Nous voulons profiter des travaux ambitieux envisagés de restauration et sécurisation de la rivière au centre de Belfort pour que 'état de la Savoureuse soit examiné et amélioré, de sa usqu'à son affluence avec source au Ballon d'Alsace Allan.

- Oue reprochez-vous au projet municipal?

Rien! Nous regrettons qu'il se promenade alors que l'enjeu est bien plus vaste, Profitons continuité écologique de la des 8 millions d'euros à nvestir pour assurer la concentre sur l'idée de



■ « Pour une belle eau ».

rivière, pour une eau meilleure sait par exemple qu'il y a trop de barrages. Des subventions environnementales peuvent et davantage de poissons. On être obtenues.

유

express

L'EST REPIBLICAIN 10 OCT. 2016

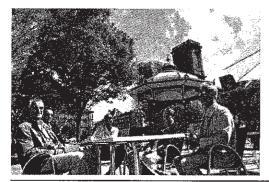
Soirée-débat sur la Savoureuse

À de nombreuses reprises, la Savoureuse a subi des pollutions qui ont mis à mal la qualité de la rivière. Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Ailan dont elle fait partie devrait répondre, entre autres, aux enjeux de la gestion quantitative des ressources, l'amélioration et la préservation de la qualité de l'eau, la préservation et la restauration de la qualité des milieux aquatiques et la protection contre les inondations. La ville de Belfort souhaite engager des travaux ambitieux et conséquents pour restaurer et sécuriser la rivière avec la réalisation d'une promenade au fil de l'eau dans le lit de la Savoureuse. Dans ce contexte, FNE Franche-Comté et FNE Territoire de Belfort se mobilisent pour proposer d'échanger des points de vue lors d'une soirée-débat sur la

Savoureuse. Quels enjeux présentent la Savoureuse et comment sont-ils pris en compte ? L'analyse de retours d'expérience de restauration de rivières en zone urbaine peut-elle nous éclairer sur ce qu'il faut éviter ou favoriser ? Est-ce transposable au cas particulier de la Savoureuse dans la traversée de Belfort ? Quelles solutions et ambitions pour retrouver une rivière vivante? Avec Gérard Groubatch. président de FNE 90, Marc Hannotin, responsable technique, spécialiste de la protection du milieu aquatique, Thomas Groubatch, hydrobiologiste, Guy Periat, chef de projet et hydrobiologiste en Suisse. Pour « une confrontation de points de vue » et « l'anticipation des projets, avant le conflit ». « Ce débat se veut un des leviers pour engager la transition énergétique et écologique sur notre territoire », ajoute Gérard Groubatch.

Rencontre ce mardi 11 octobre à 20 h, Maison du peuple de Belfort, 3º étage. © L'Est Républicain, Jeudi le 07 Juillet 2016 / Belfort / Belfort Droits de reproduction et de diffusion réservés

« Un référendum ? Allez, chiche! »



UN HABITAT trop serré à la place de l'hôpital, et pas d'autre projet. c'est non : Belfort2020 vient de récolter en deux mois 900 signatures « pour une urbanisation raisonnée du site ».

L'association, présidée par Gérard Simon, demande que la Ville renonce à construire 375 logements. « 250 suffiraient ». Autre demande : que les bâtiments du patrimoine, dont la bâtisse du directeur et son beau parc, soient conservés, et que le square Lechten soit agrandi. Enfin, qu'un projet intergénérationnel, «

comme il en existe à Dijon, Montpellier ou dans un nouveau quartier de Poitiers », vienne ajouter un volet sociétal à l'aspect purement urbanistique actuellement posé. « Nous regrettons aussi que la bobologie, service d'urgences délocalisée, ne soit pas conservée rue de Mulhouse où elle aurait son utilité ».

Si cette vision s'approche de celle de l'opposition, Gérard Simon et son bureau affirment bien leur totale indépendance. « Nous ne sommes pas les sous-marins d'un parti, nous voulons ouvrir un espace de débat citoyen ». La pétition sera remise lors du prochain conseil municipal, assortie d'une requête pour un projet novateur. Débattre, faire émerger de nouvelles idées, offrir une vision avant les prochaines élections municipales : tel est l'objectif. « Nous ne sommes pas un parti, et nous ne le deviendrons pas, nous n'avons pas l'objectif de déposer une liste : la liste, c'est l'affaire d'un parti », ajoute-t-il. Martine Daeron, secrétaire, Hicham Yazid, trésorier, Lise Prot, Nicole Ollivier ou Christian Vert, membres du conseil d'administration, font partie de ceux qui veulent débattre, et se mobiliser en tant que citoyen.

Deuxième pétition : sauver la Savoureusedu béton par tonnes

Belfort2020 enclenche une seconde pétition depuis hier. « Nous dénonçons le projet de bétonnage de la Savoureuse et organisons une rencontre avec les Belfortains tous les mercredis à 17 h place Corbis pour les informer ». L'association regrette un projet coûteux, voire dangereux : « Alors que la gestion des crues est de plus en plus problématique, il n'est pas judicieux de bétonner la Savoureuse, rivière à caractère torrentiel. Qui veut investir 10 millions dans des promenades qui seront souvent immergées, impraticables, fragilisées, qu'il faudra ensuite entretenir ? ». Contrairement à l'opposition, Belfort2020 est aussi opposé à un projet en amont du pont Carnot. « Mais oui à l'embellissement de la promenade, en favorisant une bonne circulation partagée ». Belfort2020 demandera au maire... un référendum.

Parmi les dossiers municipaux dans la ligne de mire, « la mainmise du maire sur le milieu associatif et la mise au pas des bénévoles à travers les centres sociaux et maisons de quartier, les régies de quartier, le centre de santé géré par l'association Aepns ».

Enfin, Belfort2020 dénonce « la saga des ophtalmos », projet porté par un privé qui peine à recruter le couple promis, « et maintenant la saga immobilière autour de la Maison des arts et du travail ». « Tout ceci nous semble bien obscur ». Au bout d'un an d'existence, Belfort2020 est passé de 35 à 78 adhérents, « Nous nous réunissons tous les mois et nous nous marrons bien aussi ». Pas d'idées si la créativité ne peut pas s'exprimer!

Christine RONDOT Belfort2020 est sur Facebook

DEST REPUBLICAIN 2 2 JUIN 2016

Kanoaufon

La passerelle est-elle Vraiment dangereuse

Centre-ville.- Dans le débat sur l'aménagement des berges de la Savoureuse au conseil de quartier de la Vieille-ville, Bastien Faudot, conseiller municipal d'opposition, a douté de la dangerosité de la passerelle des Arts. Pour l'élu, dans le cas contraire, la passerelle n'aurait pas pu être utilisée pendant le Fimu. Selon Delphine Mentré, adjointe à la communication, la commission de sécurité a Imposé une série de prescriptions avant le Fimu. « Des agents de securité gardaient la passerelle pour interdire au public d'y stagner », ajoute-t-elle. « Il ne faliait pas non plus que des pas non plus que des personnes y fassent de pas de danse. » « Mais quand vajs affirmez que l'État syous impose de démolir et de reconstruire cette passerelle, vous êtes un menteur », a affirmé Samia l'Aberlot a démenti avoir Meslot a démenti avoir soutenu que l'État obligeait soutend que l'esta Ville à la reconstruire. refaire cette passerelle pour 3 millions d'euros car il en va de ma responsabilité. Il m'a été signalé qu'elle était dangereuse. » Ľ,

Pont Michelet fermé aux bus

Centre-ville.- À la fin de l'année scolaire, la SNCF a projeté de refaire l'étanchéité du pont Michelet. En principe, la circulation des voitures devrait être maintenue. En revanche, le trafic des bus Optymo sera dévié sur la ligne 1 en direction des Résidences, la ligne 2 en relation avec les Résidences et la ligne 3 en direction de Valdoie, entre le mercredl 6 juillet et le dimanche 28 août.

Trafic de drogue

Vieille-ville. - Au conseil de quartier, des riverains ont dénoncé un trafic de drogue qui se déroulerait à l'entrée d'un ancien restaurant de la rue Dreyfus-Schmidt, dans un immeuble et dans le square Merloz. Gérard Piquepaille, adjoint à la sécurité, a répondu que des patrouilles de la police municipale et de la police nationale se déroulaient plusieurs fois par jour dans le square Merloz, le square Léonberg et dans le square du Souvenir.

L'écho du Lion

Débat sur le plan des risques d'inondation

Vieille ville.- Lors du conseil de quartier de la vieille ville, jeudi soir, des habitants se sont plaints des élus qui monopolisaient les débats sur l'aménagement des berges de la Savoureuse. «Le conseil de quartier n'est pas un lieu de débat politique », a protesté une trentenaire. « Il doit permettre aux habitants de poser des questions. » Il pouvait difficilement en être autrement avec la présence de Samia Jaber. Jacqueline Gulot et Bastlen Faudot pour l'opposition municipale et Christophe Grudler, conseiller departemental d'opposition. Une partie de leurs interventions concernait le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). D'après Samia Jaber, la municipalité ne pourra pas engager les travaux d'aménagement de la promenade sur la avoureuse au printemps 2018. « Le PPRI actuel est prorogé de dix mois, c'està-dire jusqu'en juillet 2017 », explique-telle. « il ne sera révise qu'à partir de cette date. Et le PPRI actuel ne permet pas de créer vos aménagements. Vous n'avez pas l'autorisation de les engager. Vous ne pourrez pas respecter votre calendrier.» Le maire Damien Meslot reconnaît que l'État a pris du retard dans l'élaboration du nouveau PPRI. « il a pris un bureau d'études qui n'a pas été en mesure de faire le travail », soutient-il. « Je vous rappelle néanmoins deux points. Le PPRI n'est pas supérieur à une directive européenne. D'après cette dernière, le PPRI ne respecte pas la loi sur l'environnement, Et elle affirme que notre plan de prévention des risques d'inondation est illégal. De plus ce document ne s'applique que sur un tiers de la Savoureuse. Nous étudions donc par quelle partle nous commencerons les travaux, » Les débats ont aussi porté sur l'amphithéâtre au niveau du square du Souvenir, Selon Samia Jaber, cet ouvrage constituera une verrue urbaine qui nécessitera l'abattage de quatre arbres et le déplacement du monument du Poilu. « Il est pour moi superflu », a rencheri une dame âgée. « il serait préférable de réaliser une descente rectiligne. » Le maire a conclu « qu'il s'agit de l'un' des points qui peut être rediscuté. On tranchera sur

un consensus. »

L'EST REPURLICAIN 20 JUIN 2016 L'EST REPURLICAIN 1 3 JUIN 2016

L'écho du Lion

Berges de la Savoureuse

Centre-ville .- Dans une réaction au projet de réaménagement des berges de la Savoureuse, le Belfortain Bernard Godfrin admet la nécessité de réaliser des travaux sur les seuils. En revanche, il est réservé quant à la création de chemins piétonniers et de pistes cyclable dans le lit de la rivière. « Ces aménagements ont été présentés comme le moyen pour les Belfortains de se réapproprier la Savoureuse », écrit-il. «Mais les abords de la rivière en ville sont aménagés pour que les Belfortains apprécient de s'y promener, sans souhaiter s'y balader entre deux murailles quelques mois de l'année. » Selon lui, un seul endroit mériterait d'être remodelé : « le quai Charles Vallet », affirme-til. « Il est difficile d'y circuler en voiture, de s'y garer et de s'y promener vu l'état calamiteux du trottoir longeant la rivière. J'ai compris que ce trottoir ne pouvait être restauré que moyennant son élargissement, compte tenu des normes actuelles. Pourquoi ne pas construire, entre les ponts Clemenceau et Carnot, une voie sur pilotis doublant le quai et aménagée en zone plétonne avec quelques avancées et terrasses ? Et pourquoi pas une guinguette qui permettrait une réappropriation des lieux par les Belfortains?»

L'EST REPUBLICAIN -8 JUIN 2016

Discussions animées sur les berges

81

Le conseil de quartier de la Pépinière s'est animé sur la présentation des berges de la Savoureuse. Lors des débats, une adhérente de l'association belfortaine de protection de la nature a reproché au maire, Damien Meslot, de vouloir couler des millions de mètres cubes de béton dans le lit mineur de la Savoureuse. « De plus vous pourriez économiser dix millions d'euros si vous ne faisiez pas cette promenade » a-telle ajouté. « Vous pourriez vous contenter de refaire ्त्र , Jes seuils de la pivière. » Incivive, la bénévole a aussi reproché à la municipalité de ne pas. respecter le plan actuel de prévention des risques d'inondation (PPRI). « Arrêtez de promouvoir une écologié qui risque de nous ramener à l'heure de la bougle » a répondu - Damien Meslot, « Le PPRI actuel est illégal. Il a été abrogé par une directive européenne. Il doit être réécrit, c'est en cours à la préfecture. Vous savez as parfaitement que la législation européenne prévaut sur la législation nationale. » De son côté, Bastien Faudot, conseiller départemental, a voulu connaître le nom des villes qui ont aménagé leurs ~berges. Il a contesté qu'en transformant le stationnement en épis en stationnement longitudinal sur le quai Vauban, il y aura le même nombre de places. Il a questionné la majorité municipale sur la période d'ouverture de la promenade, sa sécurité lors des crues, le coût de fonctionnement et sur l'estimation de l'investissement. « Votre promenade sera aussi chère qu'une section d'un kilomètre d'autoroute » at-il ajouté. « Et est-ce que vous replanterez des fleurs chaque année après la période de crue de la Savoureuse? » Le maire a éludé une partie des questions. Il s'est contenté de lui répondre qu'il confondait travaux de berges et travaux sur les seuils. « Il est bien évident que la promenade sera fermée chaque fois qu'elle sera inondée » a-t-ll conclu.

Savoureuse

« Tout est discutable » La municipalité de Belfort profite de la sixième session des conseils de quartier pour présenter le projet daménagement des berges de la Savoureuse et ses enjeux et recueillir les avis des Belfortains. « Toutes les *propositions que nous falsons peuvent faire l'objet de discussions », précise le maire Damien Meslot en réponse à Samia Jaber (lire ci-dessous). « J'estime guaménager une micropromenade aurait moins d'intérêt, surtout avec "les pentes nécessaires à la mise en accessibilité de la promenade. Nous devons penser à l'accès aux petits Véhicules de nettoyage de la Ville: Enfin je crois nécessaire de séparer plétons et cyclistes en raison de difficultés de cohabitation. » Quant au coût estimé à 18 millions d'euros, la majorité explique que la charge financière pour la Ville sera de 8 millions d'euros une fois déduites la TVA et la subvention de 7 millions de l'agence de l'eau Mous effectuerons. d'autres demandes de subventions », ajoute le Depuis sa première présentation, l'aménagement des berges ne soulève pas d'opposition des Belfortains. « Beaucoup d'entre eux nous félicitent pour la qualité de ce projet », assure le maire. Le projet suscite néanmoins des questions et parfois des inquiétudes. À la réunion de Miotte Forges, une dame a regretté que « la ville veuille détruire les passerelles des Arts et des Lettres ». « Nous allons effectivement les démolir mais pour les reconstruire », a rassuré le maire. « Elles ne répondent plus aux normes. L'une d'elles est incurvée de 9 cm et l'autre dispose d'un piller qui ne supporterait une forte crue, » Un homme a craint de perdre des places du stationnement dans le secteur du qual Vauban. « Nous remplacerons le stationnement en épi par du stationnement longitudinal », a précisé Jean-Marie Herzog, adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux. « A la fin des aménagements, les riverains disposeront d'autant de places. » Un auditeur a estimé que ces promenades apporteraient nuisances et insécurité. La municipalité s'est engagée, à doter l'aménagement d'un éclairage efficace et des càmeras de

vidéosurveillance.

L'EST REPHRIACAIN - 1 JUIN 2016

Les bémols de l'opposition

À chacune de ses interventions dans les conseils de quartier, Samia Japer, la chef de la liste d'opposition Belfort innovante et bienveillante, s'est fait rappeler à l'ordre par le maire Damien Mesiot. il·lui a réaffirmé que les réunions de quartiers n étaient pas destinées à des interventions à caractère politique mais à des duestions. En réponse, elle a égrené des interrogations Inspirées des arguments d'un tract que l'opposition distribue. Depuis la première présentation de l'aménagement des berges de la Savoureuse, Samia Jaber se déclare favorable au projet, en amont du pont Carnot « C'est là que la rivière est la plus large et la plus ensolellee », ajoute-telle. Elle propose que les cyclistes puissent passer sous les ponts Clemenceau et du Magasin et remonter le quai Vauban, Elle demande l'aménagement d'une zone 20 semi-piétonne pour le quai Vallet et la conservation des vingt érables et du parking sur le quai Vauban. Mais Samia Jaber est opposée à une promenade au fil de l'eau en aval du pont Carnot, en raison de la largeur étroite de la Savoureuse. D'après elle, « avec des murs de 4 m de haut au fond d'un canal souvent froid, humide et à l'ombre, et sans aucune vue, le cheminement ne sera pas attractif ». Elle soutient que la création de trois escaliers sur le pont Richelieu et les passerelles des Arts et Gambetta rendra dangereuse la piste cyclable. Elle juge que l'amphithéâtre qui est à l'étude au niveau de la passerelle des Arts sera une véritable verrue. Elle regrette la création d'une troisième piste de promenade. Elle juge le coût du projet exorbitant. 🕰 Les arguments de l'opposition seront présentés lors d'une réunion prévue mardi 14 juin à 20 h à la Maison du

peuple.

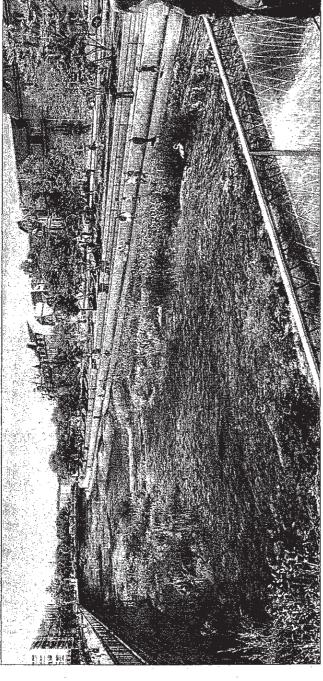
La promenade fait des vagues

Le projet de promenade le long de la Savoureuse a donné lieu à un long débat au conseil municipal de jeudi soir. ans un ordre du jour roboratif (52 points), il était notamment demandé aux conseillers municipaux de Beldor d'aménagement et les études préliminaires du projet d'aménagement des berges de la Savoureuse, ainsi que d'arrêter le plan de financement prévisionnel à ce stade.

ment prévisionnel à ce stade.
Pour cet aménagement de 1,7 kilomètre, entre les ponts du Magasin et du Général-de-Gaulle, le coût prévisionnel de l'opération est de 15,25 millions d'euros (M€), pris en charge à hauteur de 8,55 M€ par la Ville, le reste, 6,7 M€ par l'Agence de l'eau.

o, I we part ragence us reau.
Ce dermier point a notamment questionne Bastien Faudot qui note que le projet « coûte autant que deux kilomètres d'autoroute ». Il s'interroge particulièrement sur l'importance de la somme prise en charge par l'Agence de l'eau. « Elle finance au maximum à 80 % des travaux concernant le lit de la rivière. Ce sera donc au mieux trois millions d'euros », avance l'élu d'opposition.

Damien Meslot lui ressort une délibération de la Communauté de l'agglomération belfortaine (Cab) du 25 juin 2015 portant sur le contrat d'agglomération 2015-2018



Document remis 🗷 Une projection de ce à quoi pourrait ressembler le projet de promenade, dans le secteur du quai Vauban. « Le visuel proposé est une publicité mensongère », juge la conseillère d'opposition Jacqueline Guiot.

entre l'Agence de l'eau, la Cab et la Ville de Belfort. Celle-ci mentionne que le projet peut bénéficier d'un cofinancement maximum de 7,2 M€. somme annoncée aussi dans le rapport du conseil municipal du 28 mai 2015 où elle est scrindée entre subventions classiques (5,25 M€) et bonus (1,95 M€).

« Belfort, ce n'est pas Paris plage »

Jacqueline Guiot estime quant'à elle que le « coût réel dépassera les 20 M€ ». Et l'opposition de s'interroger sur les coûts d'entretien par-

ticulièrement à l'issue des crues, sur la période d'utilisation de la promenade soumise aux débits très variables de la Savoureuse, mais aussi sur les aspects de sécurité.

Enfin, c'est surtout l'argument « d'attractivité pour le centre-ville et ses commerces » avancé par l'équipe mucipale qui interroge. « En quoi cette promenade va-telle contribuer à l'attractivité commerciale? » demande encore Bastien Faudot qui trouve plus pertinent de s'attreler à « l'aménagement de la place de la République dans la continuité de la place d'Armes et du chantier de la salle

des fêtes ».
Si Isabelle Lopez partage «l'ambition de faire de Belfort une ville toujours plus attractive », saluant au passage le projet de l'hôtel du gouverneur (lire ci-dessous), le projet ne lui paraît « pas le pius prioritaire. Belfort est déjà considerée comme une ville à la campagne. »

« Belfort ce n'est pas Paris plage. Aussi je ne voterai pas pour ce projet.», lance pour sa part René Schmitt, alors qu'Alain Dreyfus-Schmidt parie: « Je pense que vous abandonnerez ce projet comme celui du parking souter-

Dans cette levée de boucliers, Damien Meslot reçoit le sourien inattendu de Marc Archambault qui vient d'annoncer qu'il quittait le groupe Bleu Marine : « C'est un projet composé d'une accumulation de détails qui peut apporter une image nouvelle et forte à notre ville. C'est un très beau projet.»

Toujours est-il qu'il s'agit maintenant de se pencher sur l'avant-projet et les différentes études pour un aménagement qui devrait être accessible de manière partielle dès le printemps 2019.

Laurent ARNOLD

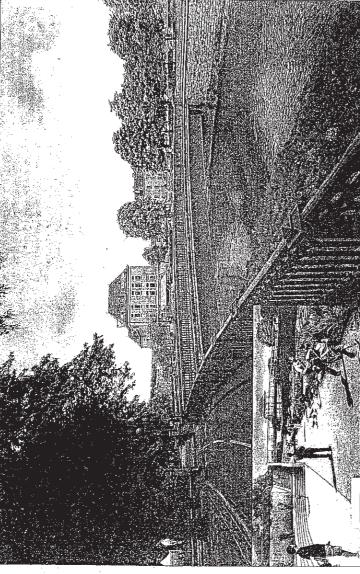
L'EST PRPIRITICAIN 48 MA: 2016

* Pas notre place d'Armes »

Bienveillante » donne d'aménagement des L'opposition « Belfort son avis sur le projet Innovante et berges de la Savoureuse. réunion publique du 2 mai, où il y coup de monde et où beaucoup de questions auraient pu être posées s'est transformée en meeting politique de soutien au maire », déplorent Samia tion au conseil municipal de ble que nous ayons un débat cipal de jeudi. Ce projet capital pour l'avenir de la ville est en effet noyé dans un ordre du jour qui compte 52 avait beau-Jaber et Jacqueline Guiot, toutes deux élues d'opposi-Belfort. « Et il est peu probaapprofondi au conseil munidossiers. »

Voilà pour les préliminaires. Le groupe d'opposition peut enfrer dans le vif du voureuse ne sera pas notre place d'Armes*, nous ne nous opposerons pas pour le plaisir de nous opposer», prévient Samia Jaber. « Nous sommes d'accord avec une partie du projet, moins avec d'autres parties. Nous pensons aussi que compte tenu de l'importance du projet 18 millions d'euros sujet. « Le projet d'aménagement des berges de la Sa-N.D.L.R.], un vrai débat est légitime. »

 En substance, Samia Jaber et Jacqueline Guiot (Belfort Bienveillante et Innovante)



C'est la partie du projet située en aval du pont Carnot qui interroge l'opposition

Un véritable pilier de la ment à Belfort a « pris une endroit. Les promeneurs échelle pour descendre au bas des quais, qui font quand même 4,50 m à cet auront une vue à 90° au maximum entre ces hauts murs. Quant aux jölis massifs représentés le long de la rivière, ils se résumeront biers. » Autre sujet de préoccupation : la circulation des vélos. « Ce projet crée une protection de l'environneprobablement à des bourhérent qui va de Danjoutin coupure dans un réseau co prennent acte de la partie du projet qui court du pont du les faire. » Beaucoup moins « De toute façon, ce sont des travaux de renaturalisation ment sur l'amphithéâtre Magasin au pont Carnot. liés à la loi sur l'eau, il faut prévu au niveau du monutecte est séduisante », admet l'opposition. « Mais la plusur la partie aval, et notamsquare du Souvenir (voir photo). «L'infographie proposée par le cabinet d'archiment du Poilu, devant

au Malsaucy. »

Photos P.L. et DR

EELV totalement contre

Les Verts est « totalement pos en période de finances sidération sur un tronçon beaucoup plus long que la traversée de la ville. Avec ce projet, il se passe quoi à Valdoie, il se passe quoi à Dandoie, il se passe quoi à Au sein même du principal groupe d'opposition, les pomitt, élu Europe Écologie et surtout « une ri sitions divergent : René Sch contre ». Le budget lui sem ble totalement hors de pro vière doit être prise en con basses,

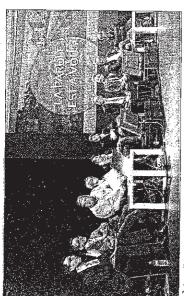
«Il y a beaucoup à faire pour les Belfortains avec cet ar-gent plutôt que de le jeter dans la Savoureuse ». mais nous dire qu'il n'a pas « totalement contre ». « Si on peut mettre 18 millions d'euros dans la Savoureuse, le maire ne pourra plus jade sous». Remarque à laquelle adhère Samia Jaber : outin. Alain Dreyfus-Schmidt est lui aussi

Pascal LAINÉ 🗀 'En 2012 et 2013, le maire actuel, alors leader de

projet de requalification de la "opposition avait pilonné le place d'Armes

part sont des vues aérien-

In cheminal bord de l'eal



À la tribune, des spécialistes et des élus.

projet de promenade le Près de 700 personnes la Maison du Peuple à ont assisté lundi soir à ong de la Savoureuse. la présentation du

mais un peu plus Savoureuse. Ou plutôt de rive gauche, l'autre n'étant pas directement concernée. Le projet a été présenté lundi soir lors d'une réunion té à la Maison du Peuple, en sur le projet d'aménagement des berges de la 'une des berges, celle de la présence de six à sept cents personnes. « Nous voulons recréer un vrai lien entre la Savoureuse et ses habitants, d'environ 5 hectares en mé le député-maire Damien n en sait désor tout en créant un parc natuorganisée par la municipali plein cœur de ville » a résu-Meslot. rej

Pour le président du conseil départemental, Florian Bouquet, « Actuellement, la Savoureuse tend à couper la ville en deux. Cet aménage-ment apportera à Belfort l'identité d'une ville où il fait bon vivre ». Quant à Sébas-

ces, il a rappelé que, sur les 18 M€ TTC que coûte le programme, la ville pouvait at-tendre 7 M€ de l'agence de l'eau, à condition que les travaux débutent avant fin tien Vivot, adjoint aux finan-

La soirée a réuni près de 700 personnes.

Dans le lit de la rivière

nale). Ces deux chemins s'arrêteront toutefois au une piste cyclable (submertir du pont Richelieu pour l'eau, se poursuivra, remonatteindre le cinéma. Comme tant progressivement à par-Démontage de deux passerelles C'est l'architecte paysager Emmanuel Moro, du cabinet ment, Belfort tourne le dos à sa rivière et ne profite pas ché à inventer un paysage, il mettre en valeur, d'ouvrir et Villes et Paysages, qui a dessiné le projet : « Pour le moche. Nous n'avons pas chersède une biodiversité très ri assez de cet espace qui pos existe déjà. Il suffit de restructurer I'espace ».

pont Carnot.

Seul celui situé au ras de

Son projet concernera 1,7 km de rivière depuis le l'Atria jusqu'au pont Char-les de Gaulle, à proximité du oont du Magasin, près de cinéma.

un point d'orgue, un petit amphithéâtre animera les

abords du square du Souve-

voureuse. Sa construction

nir, toujours au ras de la Sa-

nécessitera le déplacement

de la statue du poilu.

raire serpentera un chemin de paliers vers la rivière, on Tout au long de cet itinéréservé aux piétons, aménaquelques dizaines de centimètres au-dessus de l'eau Submersible en cas de crue, te au dessus, formant autant gé dans le lit de la rivière,

Six

couts et trois passerelles. En

raison de leur configuration, celle des Arts et celle des

Lettres devront être démon

tées et remplacées.

Sur cet itinéraire de

,7 km, la rivière est actuel-

lement enjambée par

La promenade passera sous la plupart des six ponts

fions. Il y aura une grande concertation. Nous allons le présenter dans tous les conquête publique en automne 2017 » a indiqué Damien ce tronçon à l'exception du peut recevoir des modificaseils de quartier avant l'enpont Carnot. « Ce projet

2018, pour une fin de la pre

Photos Aleth ARRIAS

Didier PLANADEVALI

Sauoureuse? Venez donner uotre l'aménagement des berges de la avis sur notre site internet www.estrepublicain.fr

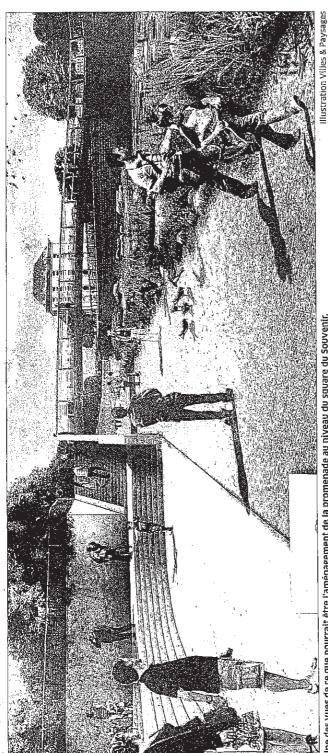
actuels ». Une intervention ponctuée de quelques sifflements « Nous sommes favorables au projet, du pont du magasin à la Beaucoup de questions ont porté sur les risques de crue et débit de l'eau. Il sera de toute façon contrôlé par les services projet est intéressant dans sa partie nord, ce qui m'interroge, c'est la partie sud ». C'était également l'avis, un peu plus tard de Samia Jaber, conseillère départementale de Belfort : place Corbis, mais nous sommes plus qu'interrogatif au-delà, de la DREAL (direction régionale de l'environnement). Parmi les intervenants, figurait aussi Hubert Belz, ancien élu : « le nos outils numériques. Ce projet n'augmentera nullement le et huées, venus políver cette soirée présentée comme infor-« Nous sommes en train de travailler sur ces éléments avec d'inondations que pourraient impliquer de telles modifications de la berge. Rémy Croix, directeur études et travaux fluviaux au cabinet Egis a voulu dissiper les inquiétudes mative.

mière tranche au printemps 2019, celle de la deuxième tranche étant prévue pour raient débuter au printemps et trois passerelles situés sur trouvera un second chemin piétonnier (submersible en cas de crue décennale) puis sible en cas de crue centen-

D Pour ou contre

car cette promenade sera redondante avec les aménagements Meslot. Les travaux pour-

A pied au fil de la Savoureuse



Une des vues de ce que pourrait être l'aménagement de la promenade au niveau du square du Souvenir.

de la Savoureuse seront de promenade de trois hectares sur les berges ambitions d'un projet Les orientations et les dévoilées lundi

nabilitation écologique de la fort planche sur 1,7 km, entre le pont du Manicipalité de Bel-Savoureuse et d'aménageepuis bientô le projet de ré deux ans, la mu gasin et le pont du Général ment d'une promenade le-Gaulle

orientations et ses ambi-tions. Le maire Damien Aujourd'hui, elle est en Meslot, des adjoints comme ean-Marie Herzog, Yves mesure de dévoiler ses

dr. Vola et Delphine Mentré, les architectes Emmanuel Moro du cabinet Villes et Paysaavec ses descentes d'escallers, à partir d'images en 3D. Les intervenants deges, Rémy Croix du cabinet Egis dévoileront, lundi soir, le tracé de cette promenade vraient en profiter pour sister sur les origines projet.

ce qu'elle représentait son caractère d'espace de vie et de rencontre, « La rivière a perdu encore au début du XXº siècle »

Ce projet, qualifié d'ambi-tieux par la municipalité, part d'exigences réglemen-taires imposées par l'arrêté préfectoral du 1.9 juillet 2013 en application d'une directive ve europeenne sur l'eau. Celle-ci oblige les villes à fa-

voriser la circulation ou la grateurs sur les rivières classées dans la liste 2. Or ce le ruisseau du Verboté et migration des poissons miclassement est précisément celui de la Savoureuse entre l'Allan (lire ci-dessous)

tes crues. Nous ne perdons pas de vue non plus la némien Meslot, « Jes normes environnementales nous obligent à traiter six seuils sur l'itinéraire urbain et à tégeant les riverains des forcessaire renaturation de son que de la rivière tout en proaméliorer la qualité écologi

perts à réfléchir à l'opportunité d'offrir aux Belfortains prier une des berges et de s'y promener sur une surface Ces obligations ont amené la municipalité et ses exla possibilité de se réappro-

de 3 hectares. Les élus n'ont pas perdu de vue l'idée de nalisation de la Savoureuse qui ont entraîné une rupture entre l'est et l'ouest de la ville et l'éloignement des remédier aux effets de la ca-Belfortains de ses berges. « De surcroît », précise Da-

leur rivière et d'ouvrir un espace naturel accessible en sons qu'il est nécessaire aujourd'hui de restaurer le ractère d'espace de vie et de sentait encore au début du tien entre les Belfortains et XXº siècle », remarque Damien Meslot. «Nous pen-« La rivière a perdu son carencontre, ce qu'elle reprécœur de ville. »

Un coût de l'ordre

projet, la réunion de lundi lancera officiellement l'in-formation et la concertation Outre la présentation du

avec les Belfortains. Elle se poursuivra avec tous les moyens disponibles (publi-cations, lettres d'information, réunions de quartiers, site Internet, recueil d'expression en mairie...}, avant à l'automne 2017. La volonté mière tranche de travaux au partiellement la promenade et pendant l'enquête publique qui pourrait se déroulei serait de démarrer une preprintemps 2018 et d'ouvri au printemps 2019.

projet, de l'ordre de 18 millions d'euros, obligera la Ville à le concrétiser en plusieurs tranches. Les travaux cofinancés par L'estimation financière du seront

Pascal CHEVILLOT

de 18 millions d'euros

l'aménagement de la promenade des berges de la Savoureuse, lundi 2 mai à 20 h à la Maison du 🗖 Réunion de présentation de peuple de Belfort **UEST REPUBLICAIN** 30 AVR, 2018

Faire revenir des espèces sensibles

notamment de solutionner la problématique « de franchissédimentaire », rappelle Marc nique à la fédération de pêche FDAAPPMA 90). « Ces seuils LE PROJET d'aménagement du Territoire de Bêlfort des berges de la Savoureuse permetira aussi de répondre au code de l'environnement sur le bassin Rhône-Méditerranée. Ce dernier demande sement des sewils et du transit fannotin, responsable techsables pour les espèces », ooursuit le technicien qui raploivent être rendus franchis oelle que la fédération est sol icitée en termes de conseil

paraître soit être aménagés afin d'offrir une pente préfé-Ces seuils devront soit dis-

qu'en aval. Le passage de seuil leur permettrait d'atteindre de oour le barbeau, la vandoise ou le hotu qui ne sont présents rentielle permettant aux poissentes. Si l'enieu n'est pas fort pour celles qui sont en amont et en aval de ce tronçon, il l'est ous avons une bonne con-«Grâce aux pêches électriques réalisées dans le secteur, naissance des espèces pré-

sons de les franchir.

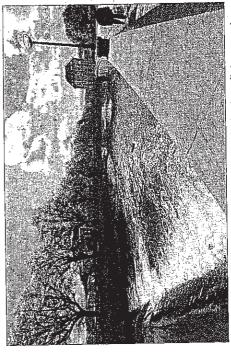
Hannotin cours d'eau pour les espèces. « Malgré la disparition des Au-delà, le réaménagement ait être l'occasion de rendre attractifs l'habitat et le fond du seuils, il existe le risque que du lit de la Savoureuse pourion. »

nouveaux sites de reproduc-

notin. Jusqu'à présent, ce berge que des « espèces peu exigeantes en termes de qua-lité de l'eau et d'habitat. Les espèces sensibles sont peu les espèces ne remontent pas si l'habitat n'a pas d'attrait. paradis », compare Marc Hanmandait de traverser l'autoroute pour rejoindre un petit tronçon en centre-ville n'hé-C'est un peu comme si on derésentes. »

est conscient que ce qui pri-mera est la sécurité des biens et des personnes. « Mais selon ronnement », conclut Marc ce qui sera fait, cela pourra Reste qu'à la fédération, on être un vraı plus pour l'envi-

Laurent ARNOLD

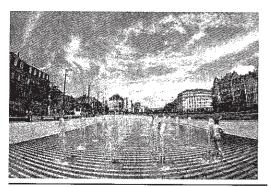


suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs ». ■ L'aménagement devra aussi permettre d'assurer « le transport

Photo L.V.

© L'Est Républicain, Mardi le 26 Avril 2016 / Ouverture Belfort / Belfort Droits de reproduction et de diffusion réservés

La fontaine restera sèche



LES ENFANTS qui prenaient plaisir à jouer entre les jets d'eau de la fontaine sèche de la place Corbis à Belfort, quitte parfois à abandonner leur couche sur place, n'ont pas pu se livrer à leur activité ludique préférée l'an passé. Tout simplement parce que la fontaine n'a pas été remise en service à la sortie de l'hiver. Tout porte à croire qu'elle restera inerte cette année encore et qu'elle devrait le rester à l'avenir. Début avril, la municipalité a entériné le principe de ne pas financer la réparation cet équipement.

Les jets de la Savoureuse menacés

« Personne ne pouvait nous garantir que des véhicules ne seraient pas amenés à circuler devant le théâtre », rapporte Jean-Marie Herzog, adjoint aux travaux. « Lors de manifestations comme Belflorissimo, la fête de la musique ou d'autres animations comme la journée des acteurs de la sécurité civile ou les festivités de fin d'année, des véhicules ont manoeuvré sur la place et ont involontairement endommagé un voire plusieurs des quarante jets. »

Par le passé, la Ville a déjà englouti 95.000 EUR pour faire face à des dégradations ou des dysfonctionnements.

« Nous ne pouvons pas chaque année mettre de l'argent dans la fontaine pour maintenir son fonctionnement », ajoute le maire Damien Meslot.

Pour remettre en service l'installation, la facture s'élevait à 30.000 euros. Il fallait avant tout régler le problème de l'importante perte d'eau - estimée à environ 10 m³ par jour. Découverte pendant l'été 2014, la fuite menaçait de créer une poche d'eau qui aurait pu conduire à un affaissement de terrain.

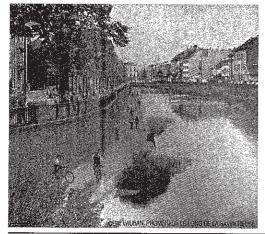
« Pour maintenir la fontaine en service, il aurait ensuite fallu interdire toutes les animations sur la place Corbis », ajoute l'élu. « Seulement, personne n'envisageait de renoncer à des animations au centre-ville. »

L'arrêt de la fontaine sèche aurait de toute manière été abordé dans un proche avenir, en raison du projet d'aménagement des berges de la Savoureuse qui risquait d'empêcher l'approvisionnement en eau. Une incertitude plane aussi sur la fontaine de la Savoureuse : elle pourrait également être arrêtée à la suite de cet aménagement.

Pascal CHEVILLOT

© L'Est Républicain, Jeudi le 25 Septembre 2014 / Ouverture Belfort / Belfort Droits de reproduction et de diffusion réservés

Promenade au fil de l'eau



Le projet vise à mieux intégrer la traversée de la rivière dans la ville et à embellir la Savoureuse.

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Belfort a désigné les membres du jury qui choisira un cabinet d'études architecturales, environnementales et hydrauliques. Celui-ci sera missionné pour étudier la possibilité d'aménager une promenade le long de la Savoureuse entre le pont du Magasin (en face de l'Atria) et le pont Richelieu (près du cinéma Pathé). Un quai de 1.650 m où les Belfortains et les touristes pourraient se promener et flâner le long de la rivière. Cet itinéraire serait accessible par des escaliers et rdes rampes.

« L'installation de jets d'eau au début des années 2000 a confirmé le potentiel d'animation d'une rivière », rappelle le maire, Damien Meslot. « Cet équipement est inclus dans notre projet. »

Cet aménagement permettrait aussi de mieux intégrer la rivière dans la ville et d'embellir le chenal hydraulique.

Le projet de la municipalité s'appuie par ailleurs sur des exigences réglementaires imposées par l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2013, qui fait lui-même suite à la directive européenne sur l'eau. Pour faire simple, les Villes sont obligées d'aménager des ouvrages sur une rivière classée dans la liste 2 (classement de la Savoureuse entre le ruisseau du Verboté et l'Allan), pour favoriser la circulation ou la migration des poissons.

« Sur l'itinéraire urbain, la Savoureuse comporte six seuils qui devront être traités », précise le maire. « Et nous avons jusqu'à 2018 pour le faire. La renaturation du lit de la rivière pourrait être menée entre le pont du Magasin et le pont de Gaulle (vers Leclere). »

Prévenir les dégradations

Mais l'opération ne se limite pas à la seule préoccupation piscicole. Elle tient compte d'observations et d'études de spécialistes. Selon eux, l'idée d'avoir canalisé la Savoureuse dans sa traversée belfortaine a accru le débit lors de crues. Avec pour conséquence la dégradation rapide des fondations des murs de quai, des ponts et des barrages.

Des aménagements régleraient le problème.

« Reste que nous ignorons encore si la promenade au fil de l'eau pourra être réalisée », souligne le maire. Il faut au préalable s'assurer de sa faisabilité.

Plusieurs difficultés apparaissent, à commencer par la hauteur des tabliers de ponts. Il faudra néanmoins patienter dix-huit mois pour savoir si la réalisation est possible. Au préalable, des études seront effectuées avant l'établissement d'un avant-projet. Ensuite, ce dossier sensible nécessitera l'obtention d'autorisations administratives et une consultation de la population.

Si travaux il y a, ils devraient se dérouler sur deux à trois ans et être achevés en 2020. Le coût ? Entre 12 et 16 millions d'euros !

Pascal CHEVILLOT

© L'Est Républicain, Jeudi le 25 Septembre 2014 / Ouverture Belfort | Belfort Droits de reproduction et de diffusion réservés

Damien Meslot précise qu'il a repris un projet initié par la municipalité de Jean-Pierre Chevènement, au début des années 2000. À l'époque, les élus avaient travaillé sur une transformation du centre-ville. Ce projet prévoyait la restructuration de la place Corbis en complément de la rénovation de la première tranche du faubourg de France. C'est à cette époque que les marronniers devant le Granit ont été abattus pour paver la place devant le théâtre et installer une fontaine sèche. Le programme au centre-ville intégrait un aménagement des quais le long de la Savoureuse. Avec dallage, piste cyclable, plantation d'arbres, mise en place d'un éclairage spécifique et installation de passerelles. Cette idée s'est concrétisée entre l'hypermarché Leclerc et la place Corbis. Restait la promenade le long de la Savoureuse.

« Ce projet a été étudié vers 1994-1995 », se souvient Samia Jaber, de la liste d'opposition "Belfort innovante et bienveillante". « À l'époque, elle a été abandonnée, compte tenu des coûts. » L'élue soutient qu'avant de lancer de nouveaux chantiers, mieux vaudrait engager une réflexion sur un embellissement de la place de la République dont l'état est dégradé au regard du boulevard Carnot ou de la place d'Armes. Mme Jaber voudrait aussi que la municipalité rénove le quai Vauban, aménage l'entrée Sud et restructure le quartier des Résidences-Ouest.

BELFORTMAG

2016

le magazine de LA VILLE DE BELFORT | www.ville-belfort.fr

NUMÉRO 270



DOSSIER

AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES BERGES DE LA SAVOUREUSE



Une promenade au fil de l'eau, en cœur de ville

Cette réalisation

n'entraînera pas

d'augmentation des

impôts locaux.

a Savoureuse est essentielle et indissociable de l'image de Belfort. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi, à travers ce projet ambitieux de « La Promenade des berges de la Savoureuse », de redonner à notre rivière ses lettres de noblesse.

C'est un fait : la Savoureuse doit être réaménagée afin d'être en conformité avec la réglementation environnementale européenne.

Il m'a paru évident de saisir cette opportunité pour faire de cette contrainte un projet ambitieux, capable d'embellir notre ville et de renforcer l'attractivité du centre ville.

Imaginez-vous en promenade sur la rive gauche (côté quai Vauban) de la Savoureuse, à quelques centimètres de l'eau, au cœur d'un écrin de verdure en plein cœur de ville.

Les nouveaux aménagements entre les ponts du Magasin et du Général de Gaulle offriront des espaces de convivialité uniques dans un cadre paisible. Je veux cultiver ces lieux de rencontres et d'échanges entre tous les Belfortains.

Le projet « La Promenade des berges de la savoureuses » se veut respectueux de l'environnement et garant de la sécurité des riverains et des promeneurs.

L'autre ambition vise à exploiter le considérable potentiel urbain de la Savoureuse pour offrir

aux habitants et aux visiteurs un cœur de ville encore plus attractif et animé.

Ce projet d'aménagement, qui sera mené avec le soutien de l'Agence de l'Eau, s'inscrit dans la continuité de ma politique d'amélio-

ration du cadre de vie et de développement durable. Je suis très soucieux de l'utilisation des deniers publics et il me paraît judicieux d'investir dans ce projet d'utilité public.

Je rappelle enfin que cet avant-projet est amené à évoluer, ce qui implique la réflexion de tous.

Une ville ambitieuse est une ville qui avance. Je suis convaincu que ce projet donnera à Belfort le rayonnement qu'elle mérite, dans l'intérêt de tous les Belfortains.

Damien Meslot Député-maire de Belfort

UNE RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE ET L'AMÉNAGEMENT D'UNE PROMENADE AU BORD DE L'EAU



Demain, une promenade piétonne qui passera sous le pont Clemenceau. Les remontées en pente douce permettront un accès pour tous (PMR, poussettes, etc).

Restaurer et sécuriser

Ce projet va mettre en conformité le cours d'eau avec la réglementation européenne. Il s'agit de restaurer la rivière pour la rendre plus naturelle, favoriser la végétation et la faune dans leurs diversités, et réduire les risques d'inondation.

Aujourd'hui, une richesse inexploitée.

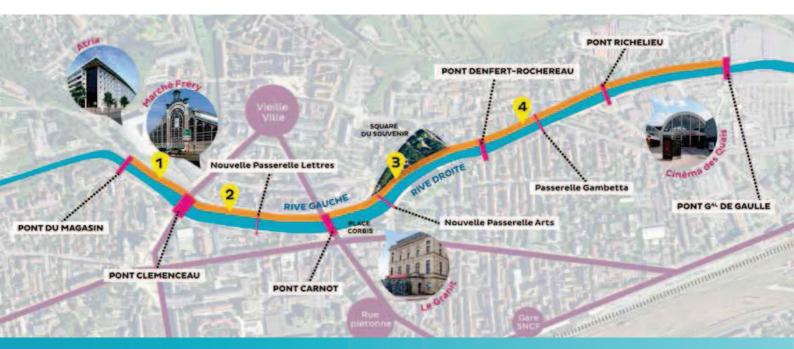


Un véritable poumon vert et bleu

Un nouvel espace naturel en plein cœur de la ville, au calme, offrira un lieu de détente et de découverte aussi bien aux Belfortains, qu'aux touristes

Lieu de rencontres, lieu de passage, l'attractivité du centre ville en sera renforcée comme en témoignent d'autres villes qui ont fait ce choix (voir en page 19).

Demain, le quai Vauban offrira 3 niveaux de promenade, pour les piétons mais aussi les vélos en partie supérieure.



Un aménagement de 1,7km en centre-ville entre les ponts du Magasin et du Général De Gaulle



Une promenade piétonne accessible à tous, en toute sécurité

Ce projet va favoriser les déplacements des piétons en ville et offrira une promenade, accessible à tous (dont les personnes à mobilité réduite) sur l'ensemble du parcours, grâce un cheminement en pente douce.

Les fluctuations de la rivière rendent la promenade au bord de l'eau saisonnière. Tous les moyens seront étudiés pour limiter l'accès et sécuriser la promenade notamment par des éclairages adaptés et des caméras de vidéo-surveillance.

Demain, une traversée de la ville au bord de l'eau.



UNE INFORMATION ET UNE CONSULTATION PERMANENTE DES BELFORTAINS

Durant toute la période d'élaboration du projet, la Ville de Belfort met en place un dispositif d'information et de participation ouvert à tous.

Un projet ambitieux qui permettra a chacun de s'impliquer pour sa ville.

Une première réunion de présentation du projet s'est tenue le 2 mai dernier à la maison du peuple et a réuni plus de 700 personnes.

L'information se poursuit au sein des Conseils de quartiers et permet de recueillir l'avis des Belfortains.

Par ailleurs, la consultation est lancée et vous pouvez donner votre avis grâce au questionnaire à retirer en mairie ou consultable sur le site internet de la ville.

A ce stade, il est important de faire connaître le projet et ses enjeux pour ensuite construire le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, que ce soit les riverains, les commerçants, les services techniques, et les autres partenaires.

D'autres outils seront proposés en plus de ceux prévus dans le cadre de l'enquête publique qui débutera à l'automne 2017.

MICRO-TROTTOIR



LAURA BERTHOD

QUARTIER RÉSIDENCES

Un beau cadre au bord de l'eau

«Etudiante à l'ESTA, je passe tous les jours sur la piste cyclable le long des quais. On connaît la Savoureuse, mais comme elle n'est pas aménagée on n'y fait plus attention. C'est sûr, ce sera plus plaisant de pouvoir se balader au bord de l'eau. Cela permettra aussi de se rapprocher de la nature.»

MICHAEL HACQUEMAND QUARTIER PÉPINIÈRE

Un centre ville plus vert

«Ce que je retiens, c'est la plusvalue pour la Ville, en termes d'écologie et de paysage. C'est bien d'exploiter cet espace et de permettre à tous, d'accéder à la nature. Le centre ville est trop « urbain ». La place Corbis par exemple, est très minérale. Pour moi et ma famille, ce sera

Pour moi et ma famille, ce sera l'occasion de venir plus souvent au centre ville pour se balader dans un cadre agréable.»





Un nouvel espace de découverte pour les enfants

«Avec ma fille, la promenade jusqu'au centre ville sera plus amusante et tranquille, à l'écart de la route. Elle pourra voir de près les canards et les poissons et s'il y avait des panneaux pédagogiques sur le chemin ce serait intéressant. Un peu comme à l'étang des Forges.»

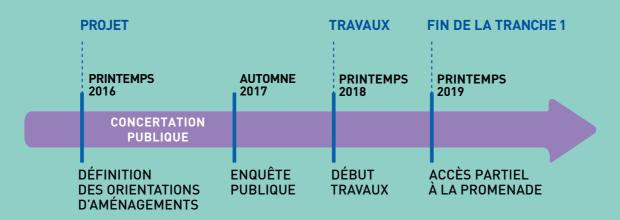


Un lieu d'échange

«Ce nouvel espace au bord de l'eau va permettre de réunir les gens et de se poser tranquillement au bord de l'eau et d'échanger. Cette promenade je l'imagine bien pour courir aussi.»



UN ACCÈS PARTIEL À L'HORIZON 2019



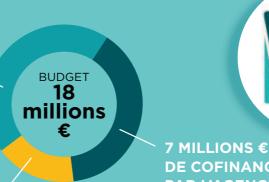
UN PROJET COFINANCÉ PAR L'AGENCE DE L'EAU



8 MILLIONS € À LA CHARGE DE LA VILLE

Coût estimé des aménagements globaux "rivière" et "urbains", y compris la reconstruction des deux passerelles.

> 3 MILLIONS € DE TVA RÉCUPÉRABLE





7 MILLIONS €
DE COFINANCEMENT
PAR L'AGENCE DE L'EAU

UNE VRAIE OPPORTUNITÉ QUE D'AUTRES VILLES ONT DÉJÀ SAISIE



Aménagement des berges, Mont-de-Marsan

La réflexion menée par de nombreuses villes en France a donné lieu à de nombreux aménagements des berges de cours d'eau. A Paris, Lyon, mais aussi dans des communes plus modestes, Valence, Epinal, Béziers, Chalon-sur-Saône ou Mont-de-Marsan, ces projets ont permis non seulement la protection et la valorisation du cours d'eau, mais aussi l'amélioration du cadre de vie.

Souvent ces travaux ont favorisé la ré-appropriation par les habitants de la rivière ou du fleuve avec l'ouverture au public de nouveaux espaces naturels et l'aménagement de promenades sur berges.

Des villes plus attractives grâce à l'amélioration de leur cadre de vie

L'expérience montre que la prise en compte de la qualité écologique d'un cours d'eau participe à l'attractivité de celui-ci que ce soit au niveau récréatif, culturel ou touristique.